## MAIRIE DE BRÛLON Place Albert Liébault 72350 BRÛLON

Tel: 02.43.95.60.28

## DOSSIER D'INSCRIPTION

## RENTRÉE 2022-2023

## CANTINE - ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - TAP

ENFANT			
Ecole :   Claude Chappe  Notre Dame  Classe : Date de Naissance :			
Nom: Prénom(s):			
1er RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT			
Célibataire $\square$ Marié(e) $\square$ Vie maritale $\square$ Veuf(ve) $\square$ Divorcé(e) $\square$			
Père Mère Mère			
Nom: Prénom:			
Adresse:			
Code postal : Commune :			
Tél fixe :Tél portable :Tél professionnel :			
Courriel :			
2éme RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT			
Célibataire  Marié(e)  Vie maritale  Veuf(ve)  Divorcé(e)  Précisez la garde :			
Père Mère   Mère			
Nom: Prénom:			
Adresse:			
Code postal : Commune :			
Tél fixe : Tél portable : Tél professionnel :			
Courriel:			
FACTURATION ET PRÉLÈVEMENT			
Coordonnées à utiliser pour la facturation : Père $\square$ Mère $\square$			
Si vous souhaitez bénéficier du tarif adapté en fonction du QF, <u>veuillez fournir l'attestation du quotient familial.</u>			
Régime général CAF $\square$ Régime agricole MSA $\square$ Autre régime $\square$			
n° allocataire :			
Adhésion au prélèvement automatique* : oui $\square$ non $\square$			
*Si vous optez pour le prélèvement automatique, <u>veuillez remplir le mandat de prélèvement SEPA</u> (à demander en Mairie)			

	INSCRIPTION RESTAURATION	SCOLAIRE	
Cocher les jours de fréquentation	ns:	Protocole PAI*	
Lundi 🗆 🧼 Mardi 🗆 Jo	eudi $\square$ Vendredi $\square$	(*joindre le PAI)	
Régulier 🗆 Occasionnel	☐ (sous réserve du respect du de	élai de réservation)	
	INSCRIPTION ACCUEIL PÉRIS	SCOLAIRE	
Cocher les jours de fréquentation	ns:		
Lundi matin 🗆 api	rès-midi 🗆		
Mardi matin □ ap	rès-midi 🗆		
Mercredi matin $\square$			
Jeudi matin □ apr	rès-midi 🗌		
Vendredi matin 🗆 ap	orès-midi 🗌		
INSCRI	PTION TEMPS D'ACTIVITÉS PÉR	RISCOLAIRES (TAP)	
Maternelle - Primaire			
Lundi 🗌 💮 Jeudi 🗆	Vendredi 🗆		
	RENSEIGNEMENTS MÉDI	CAUX	
L'enfant présente-t-il des allergies ? OUI 🗆 NON 🗆			
Alimentaires   Médicamenteuses   Asthme   Autre précisez:			
L'enfant est-il à jour dans ses va	ccinations obligatoires ?* : OUI 🗆	NON   *joindre les photocopies des vaccinations	
Nom du médecin traitant :	Téléphone :_		
	AUTORISATION DE SOF	RTIE	
Personnes autorisées à prendre e	en charge l'enfant :		
Nom Prénom	Téléphone	Lien de parenté	
Je soussiané (e)	autorise mon enfa	ant	
à quitter seul l'accueil périscolair	re à heures et assume la pl	ant ein et entière responsabilité de cette	
		ein et entière responsabilité de cette oblème survenant après la sortie de l'enfant	

AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE		
Je soussigné (e) autorise $\square$ n'autorise pas $\square$		
les écoles et la Mairie de Brûlon à publier et utiliser les photos, les films et les enregistrements audio sur lesquels figurent mon enfant qui seraient réalisés dans le cadre des activités scolaires et périscolaires. Ceux-ci pourront être reproduits par les écoles, la Mairie, la presse en partie ou en totalité sur tout support (internet, revues, supports municipaux ou autres supports de presse) sans que cela occasionne une demande ultérieure de rémunération de ma part.		
ASSURANCE		
L'enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle pour les activités extra-scolaires.		
Compagnie d'assurance : N° de contrat :		
ATTESTATION SUR L'HONNEUR		
Je soussigné(e) $\square$ 1 $^{\mathrm{er}}$ représentant légal :		
2ème représentant légal :		
atteste(ons) sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage(ou nous engageons) à prévenir la Mairie en cas de tout changement éventuel (déménagement, situation familiale, autorisation)		
reconnais (sons) être informé(s) que l'inscription à l'accueil périscolaire, à la restauration scolaire ou aux TAP vaut acceptation des règlements qui seront transmis sur demande.		
$\hfill\Box$ reconnais (sons) avoir pris connaissance que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique RGPD*		
* Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est la nouvelle réglementation européenne concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Ce texte de loi est en vigueur depuis le 25 Mai 2018. A ce titre, les renseignements transmis par les familles dans le cadre de l'inscription à la restauration scolaire font l'objet d'un traitement informatisé, indispensable à l'organisation du service de restauration, à l'établissement des listes d'enfants, à la sécurité de l'enfant et à la facturation des repas. Ces données sont strictement réservées aux besoins du service Scolaire et à ceux des services de recouvrement. Les représentants légaux des enfants ont droit d'accès et de rectification aux données les concernant.		
Date : Signatures : 1 <sup>er</sup> représentant légal :		
2 <sup>ème</sup> représentant légal :		